

# CPJEPS, ANIMATEUR-TRICE DE LA VIE QUOTIDIENNE

## Objectifs

Être capable est capable de :

- participer au projet et à la vie de la structure,
- animer les temps de vie quotidienne de groupes,
- concevoir des activités en direction d'un groupe,
- animer des activités en direction d'un groupe.

## Pré-requis & accessibilité

- Avoir 17 ans

**Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référente pour étudier les possibilités à l'adresse suivante : [5200000.formation@ffhandball.net](mailto:5200000.formation@ffhandball.net)**

## Admission

- Participer à un entretien d'information avec le coordonnateur pédagogique
- Déposer un dossier de candidature
- Satisfaire au test de sélection comprenant (voir les modalités) :
  - Les exigences préalables à l'entrée en formation
  - L'épreuve de sélection complémentaire permettant de repérer les candidats susceptibles de suivre la formation et la valider.

## Moyens pédagogiques

- Formation dispensée en présentiel et/ou à distance par des formateurs professionnels : apports théoriques et exercices de mise en situation professionnelle

## Modalités d'évaluation

4 épreuves certificatives des UC :

- **UC1** : Épreuve orale de 30 min assistée d'un support numérique à partir d'un dossier écrit
- **UC2** : Épreuve orale de 30 min à partir d'un document de 4 pages (2 pages par action de vie quotidienne) d'alternance, suivie d'un entretien
- **UC 3** : Épreuve orale de 30 minutes assistée d'un document de 4 à 6 pages (2 projets d'activités dans 2 domaines différents avec au moins 3 séances)
- **UC 4** : Épreuve de mise en situation professionnelle à partir d'un document envoyé 15 jours avant, portant sur 2 séances d'animation Épreuve : Animation d'une des 2 séances présente dans le document sur un public de 6 personnes minimum

## TEST DE SÉLECTION / DATES DE FORMATION

Retrouvez toutes les informations sur [www.idsf-formation.fr](http://www.idsf-formation.fr)

## Durée

**6 à 10 mois de formation**

400 heures de formation en centre  
400 heures en alternance (300 min)

## Tarif

**Tarif défini selon votre situation**

Veillez nous contacter pour les modalités de financement

## Lieux de formation

Sur site de formation (selon site choisi)

## Délais d'accès

Variable selon les sessions de formation

## Coordonnées

### Coordonnateur

*Thibaud SURIVET - Le Creusot*  
03 85 80 15 56 / 06 10 59 35 72  
[contact@cd2000.fr](mailto:contact@cd2000.fr)

*Jérôme ROUSSEAU - Saint Claude*  
06 07 79 11 59  
[5239000.jrousseau@ffhandball.net](mailto:5239000.jrousseau@ffhandball.net)

### Administratif

[5200000.formation@ffhandball.net](mailto:5200000.formation@ffhandball.net)

## Certification



CPJEPS, animateur-trice de la vie quotidienne, inscrit au RNCP 32369.

# Contenus de formation

## UC 1 : PARTICIPER AU PROJET ET À LA VIE DE LA STRUCTURE

- **Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel**
  - Identifier les acteurs de son environnement professionnel, leurs actions et leur rôle dont le cadre de l'école élémentaire et de l'école maternelle
  - Identifier les acteurs et de sa structure, leurs actions et leur rôle
  - Identifier sa place, son niveau d'autonomie et son périmètre de responsabilité dans la structure
- **Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation**
- **Communiquer dans et pour sa structure**
  - Utiliser des outils de communication variés et adaptés (verbaux et non verbaux, numériques, etc.), rédiger des écrits simples : compte-rendu, bilans, etc.
  - Adapter sa communication aux différents publics
  - Contribuer à l'accueil, à l'information et à l'orientation des différents publics

## UC 2 : ANIMER DES TEMPS DE VIE QUOTIDIENNE DE GROUPES

- **Accueillir les publics encadrés** (enfants, adolescents, familles, etc.)
  - Adapter sa posture à l'accueil des différents publics Informer les différents publics sur les activités de la structure
  - Accompagner les différents publics dans la découverte d'activités diversifiées
- **Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant**
  - Créer les conditions favorables au respect des besoins individuels et collectifs des publics, au développement de l'autonomie des publics
  - Choisir les espaces en les adaptant aux différents temps de la journée
- **Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics**
  - Porter attention et respect à chacun dans le groupe
  - Adapter ses interventions en fonction des signes de fatigue, voire de mal-être de membres du groupe Réagir aux situations de dysfonctionnements et de tensions dans le groupe

## UC 3 : CONCEVOIR DES ACTIVITÉS EN DIRECTION D'UN GROUPE

- **Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure**
  - Définir les objectifs du projet d'activités
  - Choisir des activités adaptées au public en favorisant sa participation et en mobilisant différents domaines suivants : expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques et décrire la démarche de validation de son projet
- **Concevoir l'organisation des activités**
  - Établir une progression pédagogique sur plusieurs séances s'inscrivant dans des méthodes de l'éducation populaire (visant l'autonomie et l'émancipation des publics)
  - Prévoir le temps, les espaces nécessaires, les aménagements de ceux-ci, le matériel et les éventuels déplacements Prévoir les éventuelles adaptations
- **Préparer l'évaluation de ses activités**
  - Sélectionner des outils d'évaluation en fonction des objectifs fixés pour chaque activité et prévoir les modalités de participation des publics à l'évaluation

## UC 4 : ANIMER DES ACTIVITÉS EN DIRECTION D'UN GROUPE

- **Conduire des activités dans plusieurs domaines**
  - Mettre en œuvre des activités relevant de plusieurs domaines : expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques
  - Maîtriser les techniques afférentes à l'activité utilisée et mettre en œuvre des situations et des méthodes pédagogiques variées
- **Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité**
  - Mettre en place les conditions nécessaires au bon déroulement des activités, en faisant respecter les règles de sécurité
  - Assurer l'animation du groupe en veillant à la participation de chacun de ses membres
  - Adapter le déroulement de l'activité et des séquences au regard des publics et des aléas
- **Evaluer ses activités**
  - Utiliser les outils d'évaluation choisis en fonction des objectifs fixés pour son activité
  - Recueillir l'avis du public
  - Préparer le bilan de son activité

NOS RÉSEAUX

